

Vos questions / nos réponses

# depistage cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/01/2023 15:00

Bonjour, Que représente un dosage de 271,0 ng/mL de cannabis dans les urines? Cela me parait énorme .. Merci de votre reponse

---

**Mise en ligne le 13/01/2023**

Bonjour,

A notre connaissance, concernant les tests immunologiques, un seuil de référence a été déterminé au-dessous duquel le résultat est déclaré négatif, au-dessus il est déclaré positif. Le seuil pour la détection du THC est de 50ng.

Notre service n'étant pas spécialisé en matière d'analyse biologique, nous ne sommes pas en mesure d'interpréter les résultats et de déterminer à quoi correspondent les dosages.

Nous vous invitons à vous rapprocher du laboratoire qui a effectué votre analyse afin de leur poser la question.

Bien cordialement

---